

Paris, le 23 avril 2014

L'intersyndicale CGT – CFDT – FO –
UNSA de VNF



Monsieur le Directeur général,

Suite à la réunion du 15 avril 2014 que vous avez organisée après réception du courrier intersyndical, et conformément à votre demande, nous vous confirmons ci-dessous, les revendications que nous portons solidairement.

Conscients que certaines décisions sont soumises à l'accord préalable du gouvernement, nous souhaitons obtenir dans les meilleurs délais, une table ronde avec la ministre de l'écologie, la direction générale de VNF et notre intersyndicale pour y porter les revendications citées dans le tract unitaire ci-joint.

Si les points majeurs de nos revendications portent sur des décisions ministérielles, il n'en reste pas moins que la direction générale doit également assumer pleinement ses responsabilités et qu'elle doit défendre au plus haut niveau les intérêts de l'établissement public.

L'intersyndicale adresse également les revendications suivantes à la direction générale :

- disposer d'interlocuteurs identifiés, légitimes et stables mais aussi capables de nous répondre et bénéficiant d'une latitude de négociation,
- obtenir une concertation préalable avec les OS sur les sujets afin de ne plus les découvrir une fois en place comme les difficultés pour le droit aux allocations chômage ou l'instruction sur les véhicules de service,
- assurer la continuité du tableau de suivi des actions en cours et concertation avec les OS de l'ordre du jour des réunions OS/DG,
- obtenir l'abandon du recours à l'emploi précaire sur des postes pérennes et permanents,
- obtenir le respect de l'instruction mobilité et recrutement en garantissant à chaque agent la possibilité de postuler sur les postes de sa catégorie, d'être reçu dans le cadre d'un entretien et d'obtenir une réponse justifiée tel qu'il est défini dans l'instruction,
- disposer du bilan du COP 2011- 2013. Nécessité d'une remise à plat du COP dans l'objectif d'une cohérence nationale sur la politique de la voie d'eau entre DT,
- obtenir le retrait de l'instruction concernant la restriction de l'usage des véhicules de service pour le trajet domicile/travail,
- imposer le respect des accords collectifs dans leur ensemble et du délai de paiement des heures supplémentaires et des astreintes pour les mainteneurs de droit privé,
- obtenir le respect des garanties minimales en temps de travail et de repos pour assurer de bonnes organisation et condition de travail.

Le climat social se dégrade de jour en jour, le dialogue social est bloqué et la confiance se perd. Vous ne pourrez pas parvenir à la mise en marche de l'EPA, à son développement et à sa réussite en ignorant les revendications légitimes des différents acteurs qui le compose.

Monsieur le Directeur général, nous vous demandons des actes concrets afin de démontrer le changement de cap que vous souhaitez insuffler à l'EPA, à la défense de ses missions, aux conditions de travail du personnel et à la réussite d'un bon dialogue social.

Dans l'attente, l'intersyndicale sera mobilisée et mettra en place toutes les actions nécessaires pour la défense de nos missions, des emplois et du personnel de VNF.